



Commande de chocolats de Pâques

publié le 27/02/2021

Pensez à remettre aux professeurs principaux de vos enfants les commandes en chocolats de Pâques, pour mardi matin, 2 mars, au plus tard. La somme récoltée permettra de soutenir financièrement certains projets de l'année scolaire (expositions, rencontres avec des écrivains ou illustrateurs, entre autres). Le FSE vous remercie de votre implication.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.